

COMMISSION DE STATISTIQUE  
et  
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

**Rapport**  
**sur la cinquante-troisième réunion plénière**

*(Genève, 13-15 juin 2005)*



**NATIONS UNIES**



COMMISSION DE STATISTIQUE  
et  
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

**Rapport**  
**sur la cinquante-troisième réunion plénière**

*(Genève, 13-15 juin 2005)*



**NATIONS UNIES**  
Genève, 2005



## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
I. INTRODUCTION .....	5
II. INCIDENCES DES RÉUNIONS DES ORGANES DONT RELÈVE LA CONFÉRENCE .....	6
a) Session de février 2005 de la Commission économique pour l'Europe.....	6
b) Session de mars 2005 de la Commission de statistique de l'ONU.....	7
III. SÉMINAIRE SUR L'AMÉLIORATION DE LA COMMUNICATION DES DONNÉES .....	8
a) Utilisation de l'Internet pour les enquêtes de conjoncture .....	8
b) Utilisation de l'Internet pour les recensements de la population et les enquêtes démographiques .....	9
c) Tests cognitifs, vérification d'utilisabilité et promotion basée sur la cognition et l'utilisabilité, pour favoriser la communication des données via Internet.....	10
d) Allègement de la charge qui incombe aux enquêtés grâce à l'amélioration de la communication des données .....	11
e) Observations finales.....	12
<i>Décision de la Conférence</i> .....	12
IV. SÉMINAIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE .....	13
a) Le rôle de la statistique officielle.....	13
b) Cadres, et outils analytiques .....	15
c) Études de cas particuliers.....	16
d) Besoins futurs et recommandations .....	16
e) Observations finales.....	18
<i>Décision de la Conférence</i> .....	18

**TABLE DES MATIÈRES (suite)**

	<i>Page</i>
V. PRÉSENTATION INTÉGRÉE ET COORDINATION DES TRAVAUX INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE STATISTIQUE DANS LA RÉGION DE LA CEE .....	19
a) Thèmes d'étude et problèmes et rapports des rapporteurs.....	19
<i>Décision de la Conférence</i> .....	20
b) Suite donnée aux décisions de la Conférence et de son Bureau .....	21
c) Révision des systèmes de classification utilisés dans le cadre des statistiques des transports .....	21
<i>Décision de la Conférence</i> .....	21
d) Sujets devant faire l'objet d'un examen approfondi lors de la réunion de février 2006 du Bureau .....	22
e) Programme statistique de la CEE: rapport d'activité pour 2004 et projets pour 2005 .....	22
f) Statistiques des migrations: thèmes d'étude et problèmes .....	23
<i>Décisions de la Conférence</i> .....	23
VI. RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR LE PROJET RELATIF AUX ENTREPRISES MULTINATIONALES (EMN) .....	24
<i>Décisions de la Conférence</i> .....	24
VII. CONFIDENTIALITÉ ET MICRODONNÉES: PROJET DE PRINCIPES DIRECTEURS .....	24
<i>Décision de la Conférence</i> .....	25
VIII. CHOIX DES THÈMES DES SÉMINAIRES DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE .....	25
IX. RÈGLES RÉGISSANT LES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE ET DE SON BUREAU; ÉLECTION DU BUREAU .....	25
<i>Décision de la Conférence</i> .....	26
X. QUESTIONS DIVERSES .....	26
XI. ADOPTION DU RAPPORT .....	26

## I. INTRODUCTION

### Participation

1. La Conférence des statisticiens européens a tenu sa cinquante-troisième réunion plénière à Genève, au Palais des Nations. Y ont participé des représentants des pays suivants: Albanie, Allemagne, Australie, Autriche, Bélarus, Brésil, Bulgarie, Canada, Chine, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Serbie-et-Monténégro, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Turquie et Ukraine.
2. Des représentants de la Commission européenne (Eurostat) ont assisté à la réunion.
3. La Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC); le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF); le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI); la Division de statistique de l'ONU; le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP); ainsi que les institutions spécialisées et organisations intergouvernementales énumérées ci-après étaient représentés: Agence européenne pour l'environnement (AEE); Association européenne de libre-échange (AELE); Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CEI-STAT); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE); Organisation mondiale du commerce (OMC); Banque des règlements internationaux (BRI); Organisation internationale du Travail (OIT); Fonds monétaire international (FMI) et Banque mondiale.
4. M<sup>me</sup> Katherine Wallman (États-Unis) a présidé la réunion.
5. M<sup>me</sup> Milva Ekonomi (Albanie), M. Dennis Trewin (Australie), M. Vladimir Sokolin (Fédération de Russie), M. Luigi Biggeri (Italie), M<sup>me</sup> Irena Krizman (Slovénie) et M. Svante Öberg (Suède) ont assumé les fonctions de vice-présidents.

### Ordre du jour et procédure

6. L'ordre du jour provisoire (ECE/CES/67) a été adopté.

### Déclarations liminaires

7. M<sup>me</sup> Wallman, Présidente de la Conférence, et M<sup>me</sup> Schmögnerová, Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Europe (CEE), ont fait des déclarations liminaires. Dans sa déclaration, M<sup>me</sup> Schmögnerová a mis en relief l'impact qu'avaient l'élargissement de l'Union européenne et la nouvelle politique de voisinage de l'UE sur les travaux de la CEE et des organes subsidiaires principaux de cette dernière. Dans cette optique, une équipe d'experts extérieurs était en train d'établir un rapport détaillé pour faire le point sur l'état de la CEE à la lumière de la nouvelle architecture institutionnelle européenne, en concentrant son attention

sur les avantages spécifiques que la CEE pourrait apporter à ses membres à l'avenir. La Secrétaire exécutive a remercié la Conférence des statisticiens européens et son Bureau de leur collaboration à cet examen. M<sup>me</sup> Schmögnerová a attiré l'attention de la Conférence sur les activités entreprises par la CEE en vue d'intégrer la notion de développement durable dans ses travaux et de contribuer à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire (OMD). Elle a souligné que la qualité des données utilisées pour l'établissement des indicateurs relatifs aux OMD était un aspect important et a insisté sur le fait qu'il ne serait pas possible de mesurer la réalisation des OMD sans un renforcement des capacités statistiques disponibles. Elle a également noté avec satisfaction que les séminaires sur le développement durable et sur l'amélioration de la communication des données organisés dans le cadre de la réunion plénière de la Conférence étaient en harmonie avec le débat engagé sur ces questions au sein de la CEE.

8. M<sup>me</sup> Katherine Wallman a remercié M<sup>me</sup> Schmögnerová du soutien qu'elle avait apporté aux travaux de la Conférence au fil des ans. Elle a également remercié M<sup>me</sup> Irena Krizman, Directrice générale de l'Office statistique de la République de Slovénie et Vice-Présidente du Bureau de la Conférence, d'avoir représenté la Conférence à la session de la Commission économique pour l'Europe.

## **II. INCIDENCES DES RÉUNIONS DES ORGANES DONT RELÈVE LA CONFÉRENCE**

### **Session de février 2005 de la Commission économique pour l'Europe**

Documentation: CES/2005/1.

9. La Conférence a pris note des questions qui découlaient de la session de février 2005 de la Commission économique pour l'Europe. Elle devait assurer un suivi des résultats de cette session. En conséquence:

- i) Elle a décidé que le Bureau de la Conférence, la Conférence proprement dite et la Division de statistique devraient continuer à s'employer activement à contribuer au renforcement de la CEE en tant qu'organisation;
- ii) Elle a demandé à son Bureau de continuer à procéder à une évaluation du programme de travail de la Conférence et à examiner régulièrement les activités inscrites à ce programme de travail, ainsi qu'à rendre compte des résultats de cet examen aux réunions plénières annuelles;
- iii) Elle a décidé de suivre le processus d'évaluation externe de la CEE et d'opérer les ajustements qu'il serait recommandé d'apporter à ses activités à la suite de cette évaluation;
- iv) Elle a décidé de continuer à s'efforcer de classer par ordre de priorité les activités inscrites au sous-programme de la CEE ayant trait aux statistiques;
- v) Elle a souscrit aux préoccupations formulées en ce qui concerne la qualité des données dont on dispose pour établir les indicateurs relatifs aux OMD

dans de nombreux pays et à l'opinion selon laquelle il est nécessaire de renforcer les capacités statistiques afin de pouvoir mesurer la réalisation des OMD;

- vi) Elle a demandé à la Division de statistique de la CEE de continuer à s'associer aux activités de coopération technique par le biais du programme des conseillers régionaux et est convenue que la Division devrait trouver les moyens de renforcer ses activités d'assistance technique dans le cadre du programme ordinaire de réunions de la Conférence, ainsi qu'en tirant parti des fonds actuellement disponibles au titre de son budget ordinaire et de ses ressources extrabudgétaires;
- vii) Elle a prié la Division de statistique de la CEE d'appeler régulièrement l'attention des membres de la Conférence sur les domaines statistiques pour lesquels les services nationaux de statistique les moins avancés de la région de la CEE avaient besoin d'une assistance technique mais ne bénéficiaient pas actuellement d'un financement suffisant;
- viii) Elle a remercié la Norvège, Eurostat, l'AELE, la Banque mondiale et le PNUD de l'aide qu'ils apportaient pour faciliter la participation de représentants des pays d'Europe centrale et orientale ainsi que des pays de la CEI aux réunions plénières annuelles de la Conférence des statisticiens européens et à d'autres réunions très importantes prévues au programme de travail de la Conférence.

#### **Session de mars 2005 de la Commission de statistique de l'ONU**

10. M. Stefan Schweinfest (Division de statistique de l'ONU) a fait part aux participants à la réunion plénière des principaux résultats de la session de la Commission de statistique de l'ONU qui s'était tenue en mars 2005. Il a appelé l'attention sur les points suivants:

- L'examen des méthodes de travail de la Commission de statistique et le débat sous forme de table ronde sur les problèmes auxquels sont confrontés les systèmes nationaux de statistique;
- Les débats de fond menés sur les recensements de la population et de l'habitat, la comptabilité nationale, les statistiques de l'énergie et la comptabilité de l'environnement;
- La publication du rapport global du Secrétaire général de l'ONU sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement;
- La constitution d'un groupe des Amis du Président, chargé d'analyser les moyens dont disposent les pays pour établir les indicateurs permettant de suivre la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement.

### III. SÉMINAIRE SUR L'AMÉLIORATION DE LA COMMUNICATION DES DONNÉES

11. Ce séminaire a été organisé par les États-Unis en coopération avec la Finlande, la Suisse, le Canada, le Royaume-Uni et la Suède. Il a été présidé par M<sup>me</sup> Katherine Wallman (États-Unis).

#### *Première partie: Utilisation de l'Internet pour les enquêtes de conjoncture*

Documentation: CES/2005/8, CES/2005/9, CES/2005/10 et CES/2005/33.

12. Cette partie du séminaire a été organisée et présidée par M<sup>me</sup> Heli Jeskanen-Sundström (Finlande). L'animateur était M. Ivan Fellegi (Canada).

13. Elle était consacrée aux différents aspects de l'utilisation de l'Internet pour les enquêtes de conjoncture: avantages et coûts, sécurité et attitude des répondants à l'égard de la communication électronique de données.

14. La collecte de données de conjoncture par Internet nécessite des ressources considérables. Il est donc très important pour les services de statistique de trouver les moyens de la rendre efficace par rapport à son coût. Toutefois, l'amélioration de la qualité des données, l'allègement de la charge de travail imposée aux répondants, une plus grande actualité des données et une plus grande efficacité en matière de collecte et de traitement devraient plus que compenser les coûts, en particulier à moyen et à long terme.

15. La confiance des répondants en ce qui concerne la sécurité sur Internet de même que la facilité d'utilisation de cet outil détermineront la rapidité avec laquelle les enquêtes de conjoncture sur Internet se développeront. Il faudra tout à la fois garantir le respect des normes en matière de sécurité et de confidentialité et mettre au point des applications accessibles et conviviales.

16. En outre, les points ci-après ont été soulevés lors de la discussion:

- Pour que la collecte électronique des données soit efficace, il convient d'adapter le questionnaire et les différentes phases du traitement des données en fonction de ce mode de collecte;
- Une approche globale de l'élaboration des questionnaires électroniques est préférable à des solutions spécifiques aux différents types d'enquêtes;
- Pour améliorer la convivialité et réduire la charge de travail des répondants, on pourrait notamment offrir la possibilité de remplir le questionnaire en plusieurs fois; mettre en place un système d'extraction directe des données à partir des systèmes d'information des entreprises; trouver un juste équilibre entre le travail d'édition que le répondant est appelé à effectuer et la charge que cela lui impose; et chercher à mieux comprendre les motivations des répondants;
- La communication électronique des données ne devrait pas être le seul mode de réponse proposé, et il faudrait conserver parallèlement des modalités

plus traditionnelles telles que les questionnaires papier, notamment pour tenir compte des préoccupations des répondants en matière de sécurité;

- Il importe de mettre au point des classifications communes et de coordonner la collecte des données de façon à éviter les chevauchements; l'établissement de classifications communes peut nécessiter une coopération entre plusieurs organismes publics chargés de la collecte des données;
- Les métadonnées sont importantes pour la mise au point des questionnaires électroniques, ainsi que pour la communication et l'exploitation des données.

### ***Deuxième partie: Utilisation de l'Internet pour les recensements de la population et les enquêtes démographiques***

Documentation: CES/2005/11, CES/2005/12 et CES/2005/13.

17. Cette partie du séminaire a été organisée par Statistique Canada. Elle était à la fois présidée et animée par M. Werner Haug (Suisse).

18. Un nombre de plus en plus important de pays prévoient la possibilité d'utiliser l'Internet pour la collecte de données de recensement, à la fois pour répondre aux attentes d'une partie de la population et pour atteindre les objectifs fixés dans les stratégies d'informatisation de l'administration («administration en ligne»).

19. La collecte de données de recensement par Internet permet de réduire la charge de travail des répondants et d'améliorer la qualité des données. La couverture de recensement pourrait également s'en trouver améliorée, en particulier pour certains groupes de population traditionnellement sous-dénombrés, comme les jeunes étudiants et travailleurs, les personnes handicapées et les personnes vivant dans des régions isolées.

20. L'utilisation de l'Internet ne devrait pas permettre des économies à court terme mais pourrait en offrir à long terme. Il est essentiel de planifier et de tester avec soin le système envisagé.

21. Les points ci-après ont également été soulevés au cours du débat:

- À l'heure actuelle, le questionnaire papier reste le principal mode de collecte des données utilisé lors des recensements, et l'Internet n'est qu'une option de rechange. Cette tendance pourrait s'inverser à l'avenir;
- L'impact de la collecte de données via l'Internet sur la qualité du recensement devrait être étudié avec soin: si les taux de réponse devraient en principe être plus élevés et les taux de non-réponse par question plus faibles, il conviendrait toutefois d'évaluer l'impact sur la qualité des données de l'identité de la personne qui se chargerait de remplir le formulaire en ligne au sein d'un ménage multiple;

- La sécurité est essentielle au succès d'un recensement sur Internet. Étant donné qu'il n'est pas possible d'éliminer complètement tout risque, il faudrait prévoir des solutions de secours;
- La sous-traitance de certaines des activités qu'implique un recensement via Internet représente souvent une option intéressante, mais il faudrait clairement indiquer à la population, afin de la rassurer, que cela ne nuit en rien à la sécurité des opérations de recensement ni au caractère confidentiel des données;
- La communication avec le public est également un facteur clef: la possibilité d'utiliser l'Internet devrait faire l'objet d'une publicité adéquate auprès des groupes cibles;
- L'adoption d'un système de contrôle en ligne afin de suivre de manière centralisée la transmission des formulaires depuis les diverses sources, entre autres, est indispensable pour pouvoir offrir la possibilité de remplir les questionnaires en ligne.

***Troisième partie: Tests cognitifs, vérification d'utilisabilité et promotion basée sur la cognition et l'utilisabilité, pour favoriser la communication des données via Internet***

Documentation: CES/2005/14, CES/2004/15 et CES/2005/16.

22. Cette partie du séminaire a été organisée et présidée par M<sup>me</sup> Cynthia Clark (Royaume-Uni). L'animatrice était M<sup>me</sup> Heli Jeskanen-Sundström (Finlande).
23. Le débat a fait ressortir l'importance que revêtaient les tests cognitifs, et la vérification d'utilisabilité, pour le succès de la mise en œuvre des questionnaires électroniques. La vérification d'utilisabilité fournit des renseignements précieux sur le comportement et les attentes des utilisateurs et met souvent en évidence des problèmes de conception et de fonctionnalité qui ne peuvent pas être décelés par d'autres modes d'expérimentation des logiciels.
24. Les fonctionnalités d'un questionnaire électronique (notamment l'aide en ligne, la personnalisation des questions, les procédures de validation en temps réel et les systèmes d'aiguillage qui permettent de sauter les questions sans objet) offrent la possibilité d'améliorer la qualité des données et d'alléger la charge qui incombe aux répondants. Cependant, il y a lieu de tester avec soin les éléments à inclure dans la conception du questionnaire de manière à trouver un juste équilibre entre la nécessité de faciliter la tâche des répondants et le souci de ne pas les désorienter.
25. Par ailleurs, les observations suivantes ont été formulées au cours du débat:
  - L'expérimentation des questionnaires joue un rôle essentiel dans la mise au point de modes de collecte de données par voie électronique;
  - Les questionnaires s'adressant aux entreprises ne sont pas toujours directement comparables avec ceux qui sont utilisés pour les enquêtes à caractère social ou pour les recensements. En effet, les personnes qui répondent à ces deux types de

questionnaire n'ont pas le même degré d'expérience de l'Internet ni la même connaissance de la terminologie utilisée;

- Il serait utile d'évaluer l'impact que le passage des questionnaires sur papier aux questionnaires fondés sur le Web a eu sur les résultats des enquêtes pour lesquelles cette innovation a été introduite;
- Il est prématuré de vouloir procéder à une analyse coûts-avantages de l'utilisation de questionnaires Web par rapport à d'autres modes de collecte car on n'a pas encore assez d'informations sur les coûts réels de la mise au point et de l'exploitation de l'option électronique;
- La durée de validité des essais est un aspect dont il faut tenir compte; les tests doivent être sans cesse répétés du fait que les logiciels utilisés par les répondants sont constamment modifiés ou actualisés.

***Quatrième partie: Allègement de la charge qui incombe aux enquêtés grâce à l'amélioration de la communication des données***

Documentation: CES/2005/17, CES/2005/18, CES/2005/19, CES/2005/28, CES/2005/29, CES/2005/35 et CES/2005/47.

26. Cette partie du séminaire a été organisée et présidée par M. Svante Öberg (Suède). L'animatrice était M<sup>me</sup> Milva Ekonomi (Albanie).

27. Les participants ont traité de la question de savoir comment une amélioration de la communication des données peut alléger la charge des enquêtés. Il y a essentiellement trois moyens d'action qui peuvent être mis en œuvre à cette fin: la réduction du volume de la collecte des données; l'exploitation des sources de données administratives; et l'élaboration de solutions technologiques permettant une collecte électronique des données. L'exploitation des données administratives existantes présente des avantages annexes, à savoir, par exemple, qu'elle élimine le problème lié aux faibles taux de réponse et abaisse le coût de la collecte des données. Toutefois, l'extraction d'informations contenues dans les bases de données administratives peut être rendue difficile par les différences de définition des données et par des obstacles d'ordre technique, organisationnel et juridique. L'instauration de bonnes relations de travail avec les institutions chargées de tenir les registres administratifs est importante pour atténuer autant que possible ces problèmes. En outre, en collaborant avec les gouvernements et les décideurs, les organismes de statistique peuvent être en mesure d'exercer une certaine influence ou un certain poids sur les politiques adoptées par les pouvoirs publics de manière à alléger la charge des enquêtés.

28. Il est important, en outre, d'établir des partenariats avec les enquêtés ainsi qu'avec la communauté des entreprises. En leur communiquant des résultats statistiques en retour, les organismes de statistique peuvent stimuler la participation des répondants aux enquêtes, en particulier si ces derniers considèrent que les résultats en question satisfont à leurs propres besoins.

29. Par ailleurs, les observations suivantes ont été formulées au cours du débat:

- Les cadres politiques et juridiques diffèrent selon les pays, ce qui a des incidences sur les efforts déployés pour alléger la charge des répondants;
- L'image qu'ont les répondants du service national de statistique entre pour une large part dans la manière dont ils perçoivent la charge qui leur incombe. Pour améliorer cette image, il y a lieu de promouvoir activement les travaux de l'organisme de statistique et de nouer de bonnes relations avec la communauté des entreprises;
- L'allègement de la charge des répondants est une considération importante du point de vue de la gestion, et elle nécessite une stratégie, des objectifs et des plans d'action clairement définis; une action efficace en ce sens est impossible sans un suivi de la charge des répondants.

### ***Observations finales***

30. En conclusion, M<sup>me</sup> Katherine Wallman a récapitulé les principaux points mis en lumière dans le cadre du séminaire:

- Il faut tenir compte des cadres juridique et organisationnel pour améliorer les taux de réponse et alléger la charge qui incombe aux enquêtés;
- Le passage à un mode de collecte électronique des données découle à la fois des initiatives prises au niveau national pour informatiser l'administration («administration en ligne») et des efforts déployés par les services nationaux de statistique pour répondre aux attentes du public;
- La collecte électronique des données n'est pas forcément une méthode qui permet de réaliser des économies, surtout dans les premiers temps après son introduction;
- Les problèmes qui se posent et les perspectives qui s'ouvrent à cet égard sont notamment: la question de la confiance du public (sécurité de l'Internet, confidentialité des données et compatibilité avec les différentes versions de la technologie); la réduction du volume de la collecte des données; les incidences en termes de conception des questionnaires et les effets modaux qui découlent de l'offre simultanée de plusieurs modes de réponse possibles; les partenariats avec les entreprises et les fournisseurs de technologies; la communication avec le public; et la nécessité de mieux analyser les coûts de la collecte électronique des données.

### **Décision de la Conférence**

31. La Conférence a décidé qu'il serait utile de créer un groupe de travail en vue d'examiner de manière plus approfondie les questions se rapportant à la collecte électronique des données. La Présidente de la Conférence a prié Heli Jeskanen-Sundström (Finlande), Ivan Fellegi (Canada) et Brian Pink (Nouvelle-Zélande) de prêter leur concours à l'élaboration d'un projet de mandat pour ce groupe et a invité les autres personnes intéressées à s'associer à cette entreprise.

#### **IV. SÉMINAIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Documentation: CES/2005/36.

32. Ce séminaire a été organisé par la Suède en coopération avec le Canada, l'Espagne, l'Estonie, la Fédération de Russie, la Suède, la Suisse, Eurostat, l'OCDE, la Division de statistique de l'ONU et la CEE. Il a été présidé par M. Svante Öberg (Suède).

33. En guise d'ouverture aux travaux de ce séminaire, M. Thorvald Moe, Secrétaire général adjoint au Ministère des finances de la Norvège, a fait une déclaration liminaire. Il a fait observer que, pour être utile aux décideurs à des fins pratiques, la mesure du développement durable doit être centrée sur quelques indicateurs à long terme essentiels. Cependant, ces indicateurs de base ne dispensent en rien de réunir des données économiques, environnementales et sociales plus détaillées en vue d'assurer le suivi des politiques à court terme. M. Moe a plaidé pour que les organisations internationales jouent un rôle plus actif dans la mise au point d'indicateurs du développement durable (IDD) et a appelé à une intensification de la coopération internationale dans ce domaine.

34. Par ailleurs, les observations suivantes ont été formulées au cours du débat:

- Il importe d'accorder suffisamment d'attention au capital humain et social dans l'approche proposée en ce qui concerne la mesure du capital et de tenir compte à la fois des données de stock et des données de flux;
- Le développement durable est un phénomène de portée mondiale et, par conséquent, on a besoin, pour l'évaluer, d'indicateurs globaux en plus d'indicateurs nationaux: les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) peuvent constituer un bon point de départ en la matière;
- Le développement durable est une question à long terme. Toutefois, les politiciens concentrent leur attention sur des actions à court terme; c'est donc un véritable défi pour les statisticiens de fournir des données qui permettent d'analyser l'effet des décisions à court terme sur les problèmes s'inscrivant dans une perspective à long terme.

##### ***Première partie: Le rôle de la statistique officielle***

Documentation: CES/2005/20, CES/2005/21, CES/2005/31 et CES/2005/37.

35. Cette partie du séminaire a été organisée et présidée par Dennis Trewin (Australie). L'animateur était M. Heinrich Brünger (Division de statistique de la CEE).

36. La Conférence a examiné le rôle des services nationaux de statistique et des organisations internationales dans le cadre des travaux relatifs aux IDD. En raison de l'importance cruciale des IDD pour la politique générale, les services nationaux de statistique devraient considérer que les statistiques relatives au développement durable font partie de leurs activités essentielles.

37. Les services nationaux de statistique sont bien armés pour entreprendre cette tâche parce qu'ils possèdent les compétences voulues en matière d'élaboration d'indicateurs, qu'ils disposent

des données requises et qu'ils prêtent une grande attention à la qualité. L'une des principales difficultés dans ce domaine consiste à intégrer les différentes facettes du développement durable, à savoir les dimensions écologique, économique et sociale.

38. Au cours du débat, les observations suivantes ont été formulées:

- Il faudrait renforcer le rôle de la statistique officielle dans la mesure du développement durable, mais sans transiger sur les principes fondamentaux;
- Il est très important de définir des systèmes d'information et des cadres conceptuels pour veiller à la cohérence et l'harmonisation des données. Le développement durable est une notion complexe, et un petit nombre d'indicateurs ne suffit pas pour en faire état;
- La mise au point des IDD est d'autant plus difficile que les questions de développement durable diffèrent d'un pays à l'autre. Il n'existe pas de cadre arrêté d'un commun accord en la matière et ce ne sont pas toujours les services nationaux de statistique qui sont chargés de produire les données pertinentes;
- Les mesures utilisées devraient être significatives dans l'optique de la durabilité;
- Actuellement, les travaux sont axés sur la mesure du développement durable, mais ils devraient aller plus loin et comprendre aussi des activités de prévision et de modélisation;
- À propos de la question du recyclage d'indicateurs existants auxquels on se contente de donner une appellation nouvelle, il y a lieu de préciser que les indicateurs ne devraient être réutilisés dans le cadre d'ensembles différents que si des considérations scientifiques profondes le justifient;
- Outre les statisticiens et les décideurs, les scientifiques devraient participer aux travaux de mise au point des IDD;
- Le manque de données environnementales pose un problème particulier, notamment dans les pays en développement;
- On a besoin d'un cadre général s'appuyant sur une base scientifique solide, qui puisse être adapté à la situation particulière de chaque pays;
- La question de la division du travail entre les décideurs et les spécialistes de la statistique officielle a été analysée;
- L'importance, du point de vue du développement durable, des politiques énergétiques et des statistiques de l'énergie a été mise en relief;
- On s'est inquiété de savoir s'il n'était pas vain de chercher à mesurer quelque chose qui n'est pas mesurable dans le cadre des statistiques officielles.

## *Deuxième partie: Cadres, et outils analytiques*

Documentation: CES/2005/22, CES/2005/23 et CES/2005/32.

39. Cette partie du séminaire a été organisée et présidée par Anil Arora (Canada). L'animateur était M. Jarig van Sinderen (Pays-Bas).

40. Les participants ont examiné différents cadres et ensembles d'indicateurs élaborés par divers pays et organisations internationales. À l'heure actuelle, les fondements conceptuels des cadres, le degré de complétude des ensembles d'indicateurs, le choix des indicateurs ainsi que leur influence sur le débat concernant la politique à mener sont très variables. Sans un accord sur les cadres, les pays risquent de s'orienter dans des directions divergentes en matière de mesures. Les deux principales options consistent à utiliser l'approche fondée sur différentes dimensions («piliers») du développement durable, ou à se servir des cadres méthodologiques existants (par exemple, le système de comptabilité économique et environnementale).

41. Au cours du débat, les points suivants ont été soulevés:

- Il est nécessaire de convenir d'un cadre conceptuel commun;
- Les statisticiens ont un rôle important à jouer dans l'élaboration de la théorie sous-jacente et des cadres, en tenant compte des problèmes pratiques à résoudre lors de l'application de ces derniers;
- Eu égard aux différents points de vue exprimés en ce qui concerne les éléments dont la durabilité doit être assurée (par exemple, la richesse nationale, le développement humain ou le développement économique), il y a lieu de poursuivre le débat sur ce qui est exogène et endogène en matière de développement durable;
- L'intégration des indicateurs du développement durable au système de comptabilité nationale (SCN) peut être considérée comme une bonne approche, mais la valorisation monétaire des actifs environnementaux pose problème: une solution pourrait consister à compléter les comptes nationaux en y ajoutant une comptabilité environnementale en termes physiques;
- Il est admis que les aspects sociaux devraient être incorporés à l'approche fondée sur le capital, mais le capital social est un concept très difficile à mesurer;
- Les problèmes pratiques que pose la mesure du développement durable peuvent être surmontés, mais il convient d'accroître les ressources investies pour résoudre les problèmes conceptuels;
- Les outils de visualisation des données peuvent être très utiles pour transmettre les résultats statistiques aux utilisateurs: ils peuvent contribuer à informer l'ensemble de la société et à la faire participer au débat sur le développement durable;
- Il est admis que les divers éléments de la richesse nationale ne peuvent pas nécessairement être substitués les uns aux autres. Chaque composante doit être maintenue à un niveau minimum donné de façon à parvenir au développement durable.

### ***Troisième partie: Études de cas particuliers***

Documentation: CES/2005/24, CES/2005/25 et CES/2005/30.

42. Cette partie du séminaire a été organisée et présidée par Vladimir Sokolin (Russie). L'animateur était M. Walter Radermacher (Allemagne).

43. Les participants ont passé en revue l'expérience acquise par quelques pays en ce qui concerne la mise au point de cadres et d'ensembles d'indicateurs. Pour que le processus d'élaboration de cadres et de sélection d'indicateurs donne de bons résultats, il était primordial d'y associer aussi bien les spécialistes de la statistique officielle que les experts des domaines d'action considérés et les représentants de la société civile, de manière à réduire autant que possible le risque de décisions arbitraires et à ne pas donner trop de poids à un groupe d'intérêt particulier quel qu'il soit.

44. Les observations suivantes ont été formulées au cours du débat:

- À l'heure actuelle, les pays se servent à la fois d'indicateurs monétaires et d'indicateurs physiques;
- Il s'agit de déterminer si la mesure du développement durable doit se faire au niveau microéconomique ou macroéconomique. Toutefois, pour l'instant, il conviendrait de privilégier les indicateurs macroéconomiques;
- On pourrait se fonder aussi bien sur des données de stock que des données de flux pour dégager les tendances fondamentales;
- L'ensemble d'indicateurs retenu devrait permettre à la société d'évaluer l'effet des politiques menées;
- Pour satisfaire les besoins des médias et de différents groupes d'intérêt, on a besoin d'ensembles d'indicateurs «de base» plus restreints qui peuvent être présentés de manière conviviale. Une bonne stratégie de communication et de commercialisation est essentielle pour sensibiliser le grand public;
- Il existe un fond de connaissances et de savoir-faire suffisant que les pays peuvent mettre à profit pour concevoir des démarches communes au lieu de s'engager chacun dans un long processus de conception d'une démarche individuelle. Il est important que les pays tirent mutuellement parti de leurs données d'expérience respectives.

### ***Quatrième partie: Besoins futurs et recommandations***

Documentation: CES/2005/26 et CES/2005/27.

45. Cette partie du séminaire a été organisée et présidée par M. Ivan Fellegi (Canada). M. Laurs Norlund (Eurostat) a animé le débat.

46. Jusqu'ici, le gros des travaux consacrés à la conception de mesures du développement durable s'est effectué dans les pays développés. Certaines recommandations ont été adressées

aux pays qui souhaitent élaborer des indicateurs du développement durable. Elles portent sur les aspects suivants: la définition du mandat en matière de mise au point d'indicateurs du développement durable; l'examen et la clarification du rôle incombant aux services de statistique dans ce contexte (vis-à-vis des décideurs, des scientifiques et de la société en général); l'élaboration d'indicateurs de base, à titre d'étape intermédiaire, en attendant la mise au point d'un cadre plus complet; la nécessité d'éviter la mise au point d'indicateurs isolés; et le développement d'une stratégie de communication.

47. Les participants ont également examiné les questions ci-après:

- Comment assurer une participation plus étroite des spécialistes de la statistique officielle au suivi des stratégies de développement durable;
- L'utilisation d'indicateurs très agrégés plutôt que d'un mode d'analyse statistique à plusieurs variables du développement durable;
- La participation des spécialistes de la statistique officielle à l'évaluation des tendances en matière de développement durable, et la manière dont les statisticiens peuvent répondre, au mieux, au besoin de disposer d'indicateurs permettant de mesurer la réalisation d'objectifs de politique générale assez vagues comme «le partenariat mondial» ou «la bonne gouvernance»;
- La nécessité de trouver des solutions pratiques pour établir des mesures à l'usage des décideurs;
- Le fait que les indices composites ne sont pas une solution à privilégier car ils sont susceptibles de fluctuer considérablement si le poids des différents éléments qui les composent se modifie, et ils pourraient donc induire en erreur;
- La nécessité de définir un mandat clair et une stratégie précise avant d'entamer les travaux, c'est-à-dire de concevoir un projet à long terme en précisant les résultats finals recherchés et les produits intermédiaires que l'on souhaite obtenir à court terme;
- Le besoin et l'intérêt de disposer à la fois d'indicateurs et d'un cadre comptable. Ce dernier devrait en premier lieu être simple, de manière à équilibrer et étayer les indicateurs de base;
- L'opportunité de ne pas borner le débat sur la mesure du développement durable aux questions d'environnement;
- La nécessité de ne pas perdre de vue les besoins des divers groupes d'utilisateurs d'informations sur le développement durable;
- La multiplicité des effets transfrontières liés au développement durable dont il découle qu'un service de statistique ne peut pas à lui seul évaluer les mouvements transfrontières. À ce propos, la nécessité d'instaurer une coopération à l'échelle mondiale en matière de statistique et le rôle des organisations internationales dans ce contexte ont été mis en relief.

### ***Observations finales***

48. En conclusion, M. Ivan Fellegi a récapitulé les principaux points mis en lumière au cours du débat:

- Il est important de mesurer le développement durable, et les services nationaux de statistique jouent un rôle clef à cet égard, de sorte qu'il vaut la peine de consacrer du temps et des ressources à ce domaine pour aller de l'avant;
- Il n'existe pas de définition convenue du développement durable;
- Les différences entre les priorités des divers pays se reflètent dans leur choix d'indicateurs;
- Il n'y a pas de «conflit d'école» entre ceux qui prônent l'usage d'un cadre normatif et ceux qui préconisent l'utilisation d'indicateurs. Certains pays privilégient les cadres fondés sur le capital ou la richesse nationale, tandis que d'autres accordent plus d'importance à la mise au point d'ensembles d'indicateurs. Ces démarches sont toutes deux valables;
- Bon nombre de pays ont estimé que les indicateurs qu'ils avaient retenus n'étaient pas stables, d'où une rupture de continuité qui amoindrissait leur utilité à long terme.

49. L'ensemble des participants était d'avis qu'il fallait poursuivre les travaux dans ce domaine. On pourrait envisager par exemple de prendre les mesures suivantes:

- Déterminer d'un commun accord quels grands domaines devraient être pris en considération dans un cadre conceptuel du développement durable;
- Établir une liste éventuelle d'indicateurs pour chaque domaine (autrement dit un «menu»), mais s'abstenir de formuler des recommandations en ce qui concerne les indicateurs nationaux;
- S'entendre sur un petit sous-ensemble d'indicateurs nationaux recommandés qui pourrait former l'ensemble d'indicateurs applicables à l'échelle mondiale;
- Décider quels sont les systèmes d'information nécessaires pour chaque domaine et les mesures scientifiques requises pour compléter les statistiques.

### **Décision de la Conférence**

50. La Conférence a décidé ce qui suit:

- Il est nécessaire de poursuivre les travaux dans le domaine de la mesure du développement durable;
- Le Bureau est prié d'arrêter la manière dont il convient d'organiser les travaux à l'avenir;
- Un groupe de pays devrait définir un mandat qui serait examiné par le Bureau lors d'une réunion future.

## V. PRÉSENTATION INTÉGRÉE ET COORDINATION DES TRAVAUX INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE STATISTIQUE DANS LA RÉGION DE LA CEE

51. Au cours des dernières années, plusieurs changements ont été introduits dans le mode de compilation et d'examen de la présentation intégrée des programmes de travail internationaux en matière de statistique. La présentation intégrée fait état des projets d'activités futures d'une trentaine d'organisations internationales dans 48 domaines statistiques et, depuis 2002, elle est accessible sur Internet sous la forme d'une base de données. L'examen de la présentation intégrée qui avait lieu jadis dans le cadre de la réunion plénière a été remplacé par une procédure de consultation écrite axée sur certains domaines où des problèmes et des lacunes sont constatés dans les travaux statistiques internationaux. À partir des observations communiquées par les pays au sujet de la présentation intégrée, le Bureau élabore des recommandations qu'il adresse à la Conférence en ce qui concerne la manière d'améliorer la coordination des travaux internationaux dans ces domaines.

### *Thèmes d'étude et problèmes et rapports des rapporteurs*

Documentation: CES/2005/3, CES/2005/WP.5.

52. La Conférence a examiné les modifications qu'il était proposé d'apporter à la procédure suivie pour l'élaboration des rapports des rapporteurs et aux modalités d'examen des «thèmes d'étude et problèmes» méritant de retenir l'attention dans le cadre des travaux statistiques internationaux. Elle a également pris note des observations formulées par les pays membres au cours de la consultation écrite qui a précédé la réunion plénière et signalées dans le document CES/2005/WP.5, comme suit:

53. *Présentation intégrée*: La présentation intégrée est considérée comme un outil de référence utile. Il a été souligné qu'elle était désormais plus maniable et plus claire. Il est proposé que les informations qu'elle contient sur les réunions d'experts soient régulièrement mises à jour. Les États membres se sont également déclarés favorables à la nouvelle procédure instaurée pour recenser et examiner les thèmes d'étude et problèmes dans les domaines statistiques inclus dans la présentation intégrée.

54. *Coopération technique et renforcement des capacités*: La coordination de la coopération technique et du renforcement des capacités constitue un domaine d'action essentiel appelant des améliorations par souci d'une plus grande efficacité. Il est crucial de faire participer à la coordination les autres organisations internationales et les organes chargés de la coopération technique et du renforcement des capacités, tels que la Commission de statistique de l'ONU, la Banque mondiale, et le Consortium Paris 21. La coordination des activités de coopération technique revêt une importance particulière pour les petits pays donateurs. Il est nécessaire de faire appel au soutien des organisations internationales pour renforcer la coopération technique dans le domaine de l'infrastructure statistique en tant que base de la statistique officielle.

55. L'idée de désigner Eurostat comme principal organisme coordonnateur des activités d'assistance en faveur des pays de l'Europe du Sud-Est et des pays de la CEI, qui bénéficient de la nouvelle politique de voisinage de l'Union européenne, a rencontré un accueil favorable. Toutefois, avant de décider à qui devrait être confiée la responsabilité de la coordination pour les autres pays de la CEI, il est recommandé de consulter les autres donateurs internationaux. Les pays membres devraient aussi participer au débat.

56. *Statistiques sur le revenu et les dépenses des ménages, sur le bien-être de la population et sur la pauvreté et l'inégalité de revenus*: Les pays membres souscrivent à la proposition tendant à établir un ensemble multidimensionnel d'indicateurs (y compris les indicateurs sur l'exclusion sociale) pour mesurer la pauvreté, plutôt que d'opter pour une définition unique de la pauvreté. Il est proposé que les organisations internationales définissent des approches différenciées pour répondre aux besoins propres aux pays, car il serait difficile d'établir une définition commune de la pauvreté pour comparer des pays ayant des niveaux de revenu différents.

57. Il est suggéré d'organiser un atelier pour mettre au point un programme d'action future. Toutefois, il importe de préciser quel pays ou organisation pilotera ces travaux. En outre, la coordination entre les organisations internationales est jugée essentielle.

58. Il est également proposé de définir clairement le mandat et l'objectif des travaux d'un éventuel groupe-ville (City Group) sur les statistiques des dépenses des ménages, si un groupe de cette nature est créé.

59. *Statistiques du travail*: L'ensemble des délégations souscrit à la proposition de donner la priorité, parmi les nombreuses questions dont traitent les statistiques du travail, à la mesure des heures de travail. L'Australie et le Canada ont fait savoir qu'ils souhaitent s'associer aux travaux tendant à mettre au point des questions supplémentaires qui pourraient être intégrées dans l'enquête sur la population active pour mesurer les heures effectivement travaillées. Il est jugé essentiel que le travail accompli par l'OIT et le Groupe de Paris en vue de réviser les normes internationales relatives aux statistiques du temps de travail soit pris en considération, et que certains pays profitent des enquêtes de conjoncture pour collecter des données sur les heures de travail. L'importance de promouvoir les travaux en la matière et d'élaborer des lignes directrices sur la mesure des heures de travail a été mise en relief, et il a été noté que les travaux en question avaient des incidences majeures du point de vue économique et social.

60. La mesure des migrations de main-d'œuvre (légalles ou clandestines, de même qu'internationales ou intérieures) est aussi considérée comme une question prioritaire.

61. *Statistiques des transports*: Les pays sont favorables aux mesures proposées pour faire en sorte que les statistiques incorporées dans le *Bulletin annuel de statistique des transports* (ABTS) soient publiées dans de plus brefs délais et soient donc plus actuelles, en examiner le contenu et envisager de nouveaux moyens de diffusion (via Internet et sur CD). La recommandation tendant à ce que l'on répertorie les pratiques optimales utilisables aux fins de l'établissement de statistiques sur le volume de la circulation routière et des enquêtes sur les habitudes des personnes en matière de déplacements quotidiens, ainsi que l'idée d'inclure des statistiques sur les transports aérien et maritime dans le programme de travail du WP.6 de la CEE, ont également reçu un accueil favorable.

### **Décision de la Conférence**

62. La Conférence a souscrit aux observations et propositions formulées par les pays au sujet de l'amélioration de la présentation intégrée et des quatre domaines statistiques susmentionnés.

### ***Suite donnée aux décisions de la Conférence et de son Bureau***

Documentation: CES/2005/WP.2.

63. L'attention de la Conférence a été appelée sur le document relatif au suivi des décisions prises par la Conférence et son Bureau, qui présente succinctement les principales décisions adoptées par le Bureau depuis sa réunion de février 2002 et par la Conférence depuis la réunion plénière de 2002, tel que les rapports correspondants en font état. Cette note a notamment pour objet de mettre en lumière les retards éventuels et de faciliter l'adoption de décisions concernant les actions à entreprendre. Elle assure aussi la transparence des travaux de la Conférence et de son Bureau.

### ***Révision des systèmes de classification utilisés dans le cadre des statistiques des transports***

Documentation: TRANS/WP.6/2004/1/Rev.1, CES/2005/WP.6.

64. La Conférence a examiné le projet de révision des systèmes de classification utilisés dans le cadre des statistiques des transports sur la base d'un document établi par la Division des transports de la CEE. La classification révisée fait partie d'une nouvelle classification paneuropéenne, la NST 2000, qui remplace l'ancienne classification de la CEE, à savoir la Classification des marchandises pour les statistiques des transports en Europe (CSTE) et la classification analogue de l'Union européenne, la Nomenclature uniforme de marchandises pour les statistiques de transport et sa version révisée (NST/R). Elle met directement en correspondance les catégories de marchandises employées dans le contexte des transports avec les classifications internationales des produits par activité, c'est-à-dire la CPC et la classification correspondante de l'UE, la CPA. La classification révisée avait déjà été adoptée par le Groupe de travail des statistiques des transports (WP.6) de la CEE (en juin 2004) et par le Comité des transports intérieurs (en février 2005).

65. Le secrétariat de la CEE a procédé à une consultation des pays membres avant la tenue de la Conférence. Un résumé des observations reçues a été présenté dans le document de travail n° 6. La plupart des pays sont favorables à l'adoption de la classification sous sa forme actuelle. Il a néanmoins été fait état de certaines modifications ou corrections d'ordre mineur à apporter au texte. Toutes les observations et propositions ont été communiquées au secrétariat du WP.6.

### **Décision de la Conférence**

66. La Conférence:

- A adopté la classification révisée (document TRANS/WP.6/2004/1/Rev.1) sous sa forme actuelle, étant entendu que le secrétariat de la CEE tiendrait compte des observations formulées par les membres de la Conférence;
- A prié le Groupe de travail des statistiques des transports (WP.6) de la CEE de se charger de mettre à jour le document et d'y apporter toute modification ou révision nécessaire.

***Sujets devant faire l'objet d'un examen approfondi lors de la réunion de février 2006 du Bureau***

Documentation: CES/2005/6.

67. Chaque année, le Bureau de la Conférence procède à l'examen d'environ cinq domaines statistiques de manière à repérer les questions et problèmes relatifs à la coordination des travaux statistiques internationaux qui se posent dans ces domaines. Les résultats de ces examens sont portés à l'attention de la Conférence à sa réunion plénière annuelle. Pour la première fois cette année, le secrétariat de la CEE a mené auprès des pays membres une petite enquête destinée à sélectionner les domaines devant faire l'objet d'un examen approfondi lors de la réunion du Bureau en février 2006.

68. L'enquête a montré que les questions suivantes étaient celles qui suscitaient le plus d'intérêt de la part des pays:

- Cadres de qualité et mesure des résultats des systèmes et services de statistique;
- Statistiques relatives à la population et aux migrations;
- Gestion et mise en valeur des ressources humaines;
- Coopération technique et renforcement des capacités;
- Mondialisation.

69. Les autres thèmes mentionnés fréquemment par les pays comme des sujets potentiels d'un examen approfondi étaient les suivants: justice et criminalité, statistiques régionales et statistiques sur des petites zones, conditions de vie et pauvreté, indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement, de même que cadres institutionnels et principes, et rôle des statistiques officielles.

70. Le Bureau se prononcera sur les sujets devant faire l'objet d'un examen approfondi sur la base des résultats de l'enquête et choisira les pays et/ou organisations internationales qui seront priés d'établir des rapports sur ces questions.

***Programme statistique de la CEE: rapport d'activité pour 2004 et projets pour 2005***

Documentation: CES/2005/7.

71. La Conférence a pris note du rapport sur la mise en œuvre du programme statistique de la CEE. L'attention a été appelée sur les principaux résultats des travaux entrepris par la Division de statistique de la CEE en 2004 et au début de 2005, ainsi que sur les projets et les principaux défis à relever pour 2005. Il a été souligné que toutes les activités prévues dans le programme statistique de 2004 avaient été menées à bien dans les délais (à l'exception de quelques travaux d'importance mineure reportés au début de 2005), et que les activités incluses dans le programme statistique de 2005 s'accomplissaient également comme prévu.

### ***Statistiques des migrations: thèmes d'étude et problèmes***

Documentation: CES/2005/4, CES/2005/34.

72. La Conférence a étudié la question des statistiques des migrations sur la base d'un rapport de rapporteur établi par les États-Unis en collaboration avec le FMI et la Banque mondiale, et d'un document d'appui émanant de la Bulgarie. Elle a pris acte des progrès réalisés par les organisations nationales et internationales en ce qui concerne l'amélioration de la qualité et de la disponibilité des statistiques des migrations. Elle a néanmoins mis l'accent sur les problèmes importants qui subsistaient et sur la nécessité de mieux harmoniser la terminologie et les définitions relatives aux migrants, aux migrations et à la notion de résidence. La difficulté consistait à coordonner l'action de tous les organismes qui s'occupent de ce domaine aux niveaux national et international.

73. La Conférence a été informée des faits nouveaux touchant les statistiques des migrations: évolution des cadres législatif et organisationnel, progrès technologiques (collecte de données via l'Internet, par exemple), intérêts nouveaux (sécurité nationale, par exemple) et contraintes nouvelles (réticences du public à l'égard des enquêtes menées par l'administration, par exemple). Au nombre des progrès réalisés récemment dans ce domaine, il y avait lieu de citer, notamment, les recherches entamées sur les nouvelles méthodes de collecte de données sur les migrations par le biais de recensements et d'enquêtes, les nombreux efforts formels et informels de collaboration portant sur les questions relatives à la qualité des données sur les migrations et l'association de diverses sources (administratives et statistiques) pour assurer une couverture plus large en données.

74. Parmi les autres questions soulevées au cours du débat, il convient de mentionner:

- La nécessité de rattacher les travaux consacrés aux statistiques des migrations aux statistiques économiques;
- Les questions intéressant la sécurité de la main-d'œuvre, et les travailleurs migrants.

### **Décisions de la Conférence**

75. La Conférence:

- A prié le Bureau d'envisager de charger un groupe directeur d'élaborer un plan de travail pour les prochaines années assorti de délais précis et d'indications sur les produits concrets attendus, et de rendre compte à la Conférence de ses travaux. La possibilité de développer par la suite ce groupe directeur pour en faire un organe mondial sera étudiée par la Commission de statistique;
- A demandé qu'une coordination soit assurée entre les travaux de l'équipe spéciale créée à l'issue du Séminaire CEE/Eurostat sur les statistiques des migrations (mars 2005) et ceux du groupe directeur. Il est important que les résultats des travaux de cette équipe spéciale soient prêts en temps voulu pour être pris en compte dans les recommandations relatives aux recensements de la population et de l'habitation de 2010.

## **VI. RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR LE PROJET RELATIF AUX ENTREPRISES MULTINATIONALES (EMN)**

Documentation: CES/2005/WP.3.

76. La Conférence a pris note du rapport établi par Statistique Canada sur la première phase du projet relatif aux entreprises multinationales (EMN) entrepris en 2003 sous les auspices de la Conférence. Le projet avait pour objet de répertorier les domaines où la mesure des activités des EMN pourrait être améliorée en amenant les entreprises multinationales à communiquer des données selon une méthode uniforme à plusieurs services nationaux de statistique. Le projet était placé sous la conduite du Canada, et des représentants des cinq pays ci-après y participaient: Canada, France, Italie, Pays-Bas et Royaume-Uni.

77. Cette expérience montrait que les données ainsi recueillies fournissaient des résultats différents de ceux auxquels aboutissaient les mesures statistiques effectuées au titre des programmes statistiques ordinaires des services nationaux de statistique, même si on se bornait à recueillir des données pour quelques variables relativement simples (emploi, ventes, dépenses capitalisées, gains d'exploitation). Il était difficile de déterminer à ce stade quelle était la méthode la plus exacte. Tous les pays participants ont déclaré qu'ils jugeaient ce projet à la fois intéressant et très utile, tout en donnant des éclaircissements au sujet de certains problèmes liés à la communication des données par les entreprises multinationales.

### **Décisions de la Conférence**

78. La Conférence:

- A approuvé la proposition présentée par Statistique Canada dans le document CES/2005/WP.3, selon laquelle il faudrait mettre un terme à l'étude sous sa forme actuelle;
- A prié le Bureau de décider quelle était la meilleure démarche à adopter pour poursuivre les travaux dans d'autres instances, dont font partie des membres de la CEE n'appartenant pas à l'Union européenne, et de trouver les moyens de tenir les pays non membres de l'Union européenne pleinement informés des travaux entrepris dans le cadre du projet Eurostat relatif au registre européen des groupes d'entreprises.

## **VII. CONFIDENTIALITÉ ET MICRODONNÉES: PROJET DE PRINCIPES DIRECTEURS**

Documentation: CES/2005/5.

79. La Conférence a examiné le rapport d'activité de l'Équipe spéciale sur la confidentialité et les microdonnées (présidée par Dennis Trewin).

80. Les participants ont noté qu'il était prévu que les principes directeurs soient soumis à la Conférence, pour adoption, à sa réunion plénière de 2006.

81. Il a été souligné que la partie des principes directeurs ayant trait à l'accès au niveau international devait encore être retravaillée. Il a été proposé d'intégrer à l'Équipe spéciale quelques représentants d'organisations internationales pour traiter cette question.

### **Décision de la Conférence**

82. La Conférence a encouragé les pays à communiquer d'autres études de cas; des observations supplémentaires sur le document pourraient être adressées à Dennis Trewin et au secrétariat de la CEE. La Conférence a prié l'Équipe spéciale sur la confidentialité et les microdonnées d'établir une version actualisée du document en vue de la soumettre au Bureau à sa réunion d'octobre 2005.

## **VIII. CHOIX DES THÈMES DES SÉMINAIRES DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE**

Documentation: CES/2004/WP.4.

83. À sa cinquantième réunion plénière, la Conférence a décidé que deux séminaires seraient organisés à chacune de ses réunions plénières annuelles.

84. Se fondant sur les résultats de l'enquête électronique entreprise par le secrétariat de la CEE en mars-avril 2005 et sur les recommandations du Bureau, la Conférence a sélectionné les thèmes suivants pour les deux séminaires de 2006:

### **Pour le premier séminaire: Recensements de la population**

La Conférence a confié la charge des préparatifs du Séminaire au Groupe directeur, auquel les pays intéressés pourront directement faire part des contributions qu'ils souhaiteraient apporter au débat sur ce thème.

**Pour le deuxième séminaire:** Ressources humaines et formation (mise en valeur des ressources humaines; organisation de la formation dans les services de statistique; cours internationaux de formation; apprentissage en ligne). Organisateur du séminaire: République tchèque. Le Canada, la Finlande, Eurostat et le FMI ont proposé d'apporter une contribution au séminaire. Les pays intéressés pourront faire part directement à l'organisateur des contributions qu'ils souhaiteraient apporter au débat sur ce thème.

## **IX. RÈGLES RÉGISSANT LES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE ET DE SON BUREAU; ÉLECTION DU BUREAU**

Documentation: CES/2005/2.

85. La Conférence a examiné la version actualisée des règles régissant les travaux de la Conférence et de son Bureau, qui constitue un document de synthèse, regroupant les textes des décisions antérieures.

86. À la réunion plénière de 2005, un président et des vice-présidents ont été élus pour un mandat de deux ans allant de juin 2005 à juin 2007.

87. Aux termes des règles en question, les candidats à l'élection du Bureau sont proposés par le plus ancien Président sortant de la Conférence présent à la réunion plénière lors de laquelle se tient l'élection. Si aucun président sortant de la Conférence n'est présent à cette réunion plénière, ou dans des circonstances exceptionnelles, le Bureau propose au début de la réunion plénière qu'un membre de la Conférence soit désigné et chargé d'élaborer la proposition de composition du Bureau. M. Ivan Fellegi, le plus ancien Président sortant de la Conférence, étant également observateur permanent auprès du Bureau en tant que Président du Comité des statistiques de l'OCDE, la Conférence a prié M. Hallgrímur Snorrason, Directeur général de Statistics Iceland, d'organiser l'élection du Bureau.

### **Décision de la Conférence**

88. La Conférence a approuvé la version actualisée du Règlement relatif aux travaux de la Conférence et de son Bureau qui figurait en annexe au document CES/2005/2. Il a été décidé que le texte de l'alinéa *iv* du paragraphe 2 se lirait comme suit: «examiner et adopter des normes statistiques pour la région de la CEE».

89. Sur la base de la proposition présentée par M. Snorrason, la Conférence a élu les membres ci-après pour un mandat couvrant 2005/2006 et 2006/2007:

M<sup>me</sup> Katherine Wallman (États-Unis), Présidente,

ainsi que les Vice-Présidents suivants:

M<sup>me</sup> Milva Ekonomi (Albanie)

M<sup>me</sup> Heli Jeskanen-Sundström (Finlande)

M. Luigi Biggeri (Italie)

M. Vladimir Sokolin (Fédération de Russie)

M<sup>me</sup> Irena Krizman (Slovénie)

M. Svante Öberg (Suède)

M. Dennis Trewin (Australie).

## **X. QUESTIONS DIVERSES**

90. Il a été proposé d'organiser la prochaine réunion plénière de la Conférence à Paris, durant la semaine du 12 au 16 juin 2006.

## **XI. ADOPTION DU RAPPORT**

91. La Conférence a adopté le rapport de la réunion plénière à sa séance de clôture le 15 juin 2005.

-----